



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Béatrice Bellamy

Députée de la Vendée

Communiqué de presse

Le 16 mars 2023

Réforme des retraites et utilisation du 49.3 par le Gouvernement

Je souhaitais vivement que nous allions au vote. Je souhaitais que chaque député puisse se positionner en responsabilité, face à ses responsabilités et à ses engagements. C'est donc un jour de déception.

Le Gouvernement a décidé d'engager sa responsabilité en application de l'article 49.3 de la Constitution. C'est une décision extrêmement difficile dont personne ne doit se réjouir. Jusqu'au bout, la Première ministre a tenté de convaincre, a cherché des compromis et les chemins d'une majorité au terme du processus parlementaire.

Dans le contexte économique qui est le nôtre, devant les difficultés qui s'annoncent, la réforme est nécessaire. Je crois profondément dans notre système de répartition et de solidarité intergénérationnelle. Les Français y sont attachés. C'est ce que défend ce projet de loi qui n'est pas le projet initial du gouvernement. Il s'agit d'un texte de compromis issu du travail des parlementaires après plus de 175 heures de débat.

Les députés du groupe Horizons et moi-même y avons pris toute notre part. Nous avons défendu et obtenu la prise en compte des « travaux d'utilité collective » et des dispositifs similaires. J'ai œuvré pour que ce texte soit équilibré et répare une réelle injustice en portant un amendement sur les carrières longues pour ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Les probables motions de censure permettront un temps d'expression et d'exercice de la responsabilité de chaque député. Ensuite, la société française aura besoin d'apaisement.